



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE FRANÇOIS
AUX PARTICIPANTS À LA RENCONTRE PROMUE PAR LA
CONGRÉGATION DES CHANOINESSES DU SAINT-ESPRIT**

*Salle Clémentine
Jeudi 5 décembre 2024*

[Multimédia]

Je vous souhaite la bienvenue dans cette maison de Pierre. Je salue également le directeur général de l'hôpital «Santo Spirito in Sassia» de Rome et les membres de la direction générale, qui nous accompagnent aujourd'hui.

La règle du bienheureux Guy de Montpellier commence au nom de la sainte et «individuelle» Trinité, du Père, du Fils et du Saint-Esprit, pour offrir à tous les frères — et les sœurs — actuels et futurs de l'Ordre un projet de vie enthousiasmant. Et quel est ce projet? «Se consacrer principalement au soin et au service des pauvres».

C'est un projet qui est en conformité avec la réforme qu'Innocent iii a promu dans la vie religieuse et qui plus tard se cristallisera dans les nouveaux Ordres mendiants. C'est un intérêt du Souverain Pontife que l'Esprit Saint sut guider grâce à l'écoute de divers saints, comme le bienheureux Guy et saint Jean de Matha, qu'il rencontrât au début de son pontificat, étant des précurseurs qui ont promu ce projet.

Il est intéressant de voir comment le dessein de Dieu mijote dans la cuisine du cœur — chose que les chanoines, les sœurs, savent bien — et les notes de saveurs et de couleurs imprègnent petit à petit les règles de vie, pour répandre ensuite ce parfum à toute l'Eglise. Et parmi ces notes, permettez-moi d'en souligner trois: la communion, le sine proprio et le service.

Dans votre règle, le vœu de pauvreté s'exprime de façon particulière: vivre sans rien posséder.

Cette expression ne signifie pas simplement vivre un vie rigoureusement sobre et détachée, comme est défini le vœu aujourd'hui, mais comprendre que nous sommes des hôtes dans la Maison de Dieu, la Maison de la Trinité qui nous accueille, la partageant avec les pauvres que nous sommes appelés à servir. De fait, les premiers religieux, en professant explicitement les trois conseils évangéliques, parlaient de la pauvreté en tant que communion, suivant l'exemple de l'Eglise dans laquelle «tous les croyants ensemble mettaient tout en commun» (At 2, 44).

Ainsi, la vie fraternelle va au-delà du partage des espaces, des devoirs, des services. La vie fraternelle signifie faire don de soi à Dieu dans le frère, un don sans restriction. Sans aucune possession laissée dans l'arrière-chambre des sécurités mondaines, cachée dans la cellule, dans la poche, ou, pire encore, dans le cœur, car c'est uniquement à partir de cette liberté, sans aucune possession, que nous pouvons commencer un projet dans lequel nous avançons ensemble et duquel nous sommes un signe eschatologique, le voyage auquel le Seigneur nous invite, le voyage du Ciel.

Qui est un voyage vers Dieu, promu par l'Esprit Saint qui fait de nous des disciples de Jésus. Et quand nous parlons de Jésus, n'oublions pas qu'Il «n'est pas venu pour être servi mais pour servir». Tel est notre modèle. Notre sainteté sera à la mesure de notre capacité à nous faire petits et serviteurs de tous (cf. Mt 23, 10-11).

Que Marie, fille bien-aimée du Père, mère de Dieu le Fils et épouse du Saint-Esprit, vous soutienne dans ce chemin pour faire de vos cœurs et de vos communautés des temples de la Trinité. Que Dieu vous bénisse, merci.

L'Osservatore Romano, Edition hebdomadaire en langue française, LXXVe année, numéro 50, jeudi 12 décembre 2024, p. 10.